

PAKISTAN

Un lycéen arrêté pour avoir blasphémé dans un devoir écrit

La police pakistanaise a indiqué mercredi avoir arrêté un lycéen de 17 ans qui aurait blasphémé contre l'islam dans un devoir, alimentant le débat sur la loi prévoyant jusqu'à la peine de mort pour les offenses à l'islam, défendue par les cercles conservateurs influents. Cette affaire intervient un mois après l'assassinat, dans le centre de la capitale Islamabad, du gouverneur du Pendjab (centre) Salman Taseer, tué par l'un de ses gardes car il était favorable à une révision de la loi et avait soutenu une mère de famille chrétienne, condamnée à mort pour blasphème.

La Croix du 3 février 2011

Les chrétiens pakistanais déplorent le maintien de la loi «anti-blasphème»

Le premier ministre a cédé aux pressions des religieux intégristes qui ont organisé plusieurs manifestations dans les rues

Catholique pakistanaise travaillant pour une organisation internationale, Mary est encore sous le choc du dernier discours du premier ministre, le 2 février, annonçant que la loi sur le blasphème ne serait pas modifiée. Mary – qui pour des raisons de sécurité – ne souhaite pas donner son nom s'indigne de ce lâchage : « La situation des chrétiens n'était déjà pas facile au Pakistan. Cette loi anti-blasphème pèse sur nous comme une épée de Damoclès et peut être utilisée contre nous n'importe comment, en cas de conflit avec un voisin ou un collègue jaloux. Elle punit de mort ceux qui sont accusés d'avoir insulté le prophète. Le gouvernement nous a encore affaiblis. »

Mercredi dernier, Yousuf Raza Gilani, le chef du gouvernement pakistanais, a en effet décrété que la loi sur le blasphème ne serait pas modifiée, que le projet d'amendement proposé par un parlementaire de son propre parti avait été retiré, et que le gouvernement n'avait jamais eu l'intention de changer le texte. Une allocution prononcée à l'Assemblée nationale au lendemain de l'une des nombreuses manifestations organisées par les partis religieux. Depuis la condamnation à mort, le 8 novembre, d'Asia Bibi, une mère de famille chrétienne accusée d'avoir insulté le prophète de l'islam, les religieux radicaux poussent régulièrement les foules dans les rues pour mettre en garde le gouvernement contre une quelconque velléité d'amender la loi.

Pour Mgr Lawrence Saldanha, archevêque de Lahore, le discours du premier ministre et le retrait du projet de modification de la loi a consacré « l'acte de capitulation » du gouvernement devant les extrémistes. Des extrémistes qui n'hésitent d'ailleurs pas à affirmer publiquement leur soutien à Mumtaz Qadri, le policier qui a assassiné en

pleine rue le gouverneur du Penjab Salman Taseer, tué pour avoir qualifié d' « inique » la loi et d'avoir dénoncé son usage abusif.

Dans son discours prononcé à l'Assemblée nationale, Yousuf Raza Gilani ne s'est pas contenté de réfuter toute possibilité d'amender la loi, il s'est également désolidarisé de Sherry Rehman, la parlementaire appartenant au Pakistan People's Party (PPP) – le parti au pouvoir – qui avait proposé des modifications à la loi. « Sherry Rehman a proposé ce texte de sa propre initiative, il ne représente pas la position du parti du peuple pakistanais dont elle est issue. Elle a d'ailleurs retiré son projet. » Depuis, la parlementaire qui a été menacée de mort sans que le gouvernement ne réagisse, a confirmé avoir retiré sa proposition, tout en précisant qu'il lui paraissait « dangereux de céder aux pressions des extrémistes ».

Pour l'intellectuelle Ayesha Siddiqi, « aujourd'hui le débat est confisqué au Pakistan et il est d'autant plus difficile de questionner l'islam que l'élite l'instrumentalise à des fins politiques ». Maryam a quant à elle trouvé la seule solution qui lui paraît tenable : se taire. Elle encourage sa fille, adolescente à faire de même : « Je lui demande de ne jamais parler de religion quand elle est avec ses camarades, on ne sait jamais ce qui pourrait se passer. Le silence, c'est tout ce qui nous reste à nous, les chrétiens, mais aussi à beaucoup de musulmans qui aujourd'hui commencent à avoir les mêmes craintes que nous s'ils parlent de religion. »

La Croix du 8 février 2011

Préoccupation et appel des Evêques en faveur de la femme catholique incarcérée pour blasphème au Punjab

Lahore (Agence Fides) – L'Eglise catholique au Punjab et dans tout le Pakistan est secouée par le nouveau cas d'accusation injuste contre Agnes Nuggo, une femme catholique de Faisalabad (voir Fides 22/02/2011). Selon des sources de l'Agence Fides au sein de l'Eglise locale qui suivent le cas de près, Agnes a 50 ans, est de religion catholique, mariée avec Bashir (52 ans) et elle est mère de cinq enfants : trois garçons – Shahzad (29 ans), Imran (27), Amir (13) – et deux filles – Kiran (25) et Amber (23). Elle a été accusée de blasphème par un certain nombre de musulmans, qui sont par ailleurs ses voisins, qui revendiquent la propriété d'un terrain. Agnes se déclare innocente et qualifie de fausses les accusations portées contre elle. L'Agence Fides a recueilli de nouveaux détails sur le cas. Agnes est victime d'une vengeance mais elle a, elle aussi, commis des erreurs. En effet, au cours de ces dernières semaines, à cause d'un litige privé, elle avait accusé injustement trois chrétiens en déclarant à l'imam local qu'ils avaient offensé le prophète Mahomet. Une fois prouvée leur innocence, Agnes avait fait amende publiquement, admettant son erreur et s'excusant. Cependant, elle a été ensuite victime d'une fausse accusation de blasphème et le même imam local a témoigné contre elle. L'Evêque et les prêtres de Faisalabad sont réunis ces jours-ci pour une semaine de retraite spirituelle qui leur fournira également l'occasion d'examiner le cas et de décider la stratégie à adopter. L'assemblée du clergé diocésain est engagée dans une

fervente prière pour Agnes et sa famille (que l'Église locale assiste par l'intermédiaire d'un certain nombre de prêtres et de religieuses) et pour toutes les victimes innocentes de la loi sur le blasphème, pour la paix et l'harmonie dans le pays. S.Exc. Mgr Lawrence Saldanha, Archevêque de Lahore et Président de la Conférence épiscopale, a exprimé à l'Agence Fides la préoccupation des Evêques pakistanais après ce nouveau cas : « ce qui s'est produit une fois encore est déplorable. Des cas de fausses accusations de blasphème contre des chrétiens, des membres d'autres minorités religieuses et également contre des musulmans continuent à avoir lieu. La loi se prête à des abus qui se vérifient régulièrement et ceci nous préoccupe beaucoup. Nous ne devons pas faire manquer notre engagement et notre mobilisation afin de pouvoir la modifier. Nous espérons que le cas d'Agnes pourra être tiré au clair et se résoudre dans de brefs délais. Nous continuons à espérer que la partie saine du pays s'accorde sur l'urgence d'abolir ou au moins de revoir la loi ». Au Pakistan, a récemment eu lieu un remaniement ministériel dans le cadre duquel a été confirmé le Ministre chargé des Minorités religieuses : « Au nouveau gouvernement – poursuit l'Archevêque – nous demandons une politique d'égalité et de respect des droits fondamentaux pour tous mais aussi de réaliser un système plus démocratique dans le pays, selon les principes de transparence et de justice : c'est seulement ainsi que pourront croître la paix et l'harmonie. Nous, chrétiens, et les autres minorités religieuses, nous faisons partie du pays. Nous voulons vivre en paix dans une nation respectueuse de tous les citoyens sans aucune discrimination ». (PA)

(Agence Fides 23/02/2011)

Un nouveau cas de catholique accusé de blasphème

Une Pakistanaise catholique, Agnes Nuggo, a été accusée de blasphème et arrêtée le 16 février dans le diocèse de faisalabad (Pendjab). Son procès commencera début mars. Interrogée par l'agence fides, la commission justice et paix du diocèse a exprimé son « extrême préoccupation ». Selon des religieuses proches d'Agnes Nuggo, des voisins ont voulu « se venger d'elle » pour une affaire ancienne. La fondation Masihi, qui défend une autre chrétienne, rapporte que « la plupart de ces épisodes restent cachés », sauf « quand les familles des victimes s'en remettent aux Églises ou ONG ».

La Croix du 24 février 2011

Préoccupation des évêques en faveur de la femme catholique incarcérée pour blasphème

Préoccupée par l'incarcération d'une femme catholique de Faisalabad, au Pendjab, l'Église catholique a lancé un appel en faveur d'Agnès nuggo, 50 ans, mère de cinq enfants, victime d'une vengeance. elle est accusée de blasphème par un certain nombre de musulmans, qui sont par ailleurs ses voisins et revendiquent la propriété d'un terrain.

La Croix du 25 février 2011

Chrétiens du Pakistan, le silence et la peur

La Croix du 2 mars 2011

Condamnée à mort pour blasphème, Asia Bibi attend en prison le jugement en appel de la Haute Cour de Lahore. Les chrétiens du pays vivent dans l'angoisse.

Dans le village d'Asia Bibi, condamnée pour blasphème

Plus de trois mois après sa condamnation à mort, la chrétienne attend en prison le jugement en appel de la Haute cour de Lahore au Pakistan. Après l'assassinat de Salman Taseer, le gouverneur du Pendjab qui avait pris position en sa faveur, la minorité chrétienne garde profil bas face à la surenchère islamiste

A l'angle du mur, le portail de fer bleu reste fermé. C'est la maison d'Asia Bibi, la chrétienne condamnée à mort pour blasphème. « Asia a insulté le Prophète, la paix soit avec lui, c'est pour ça qu'elle est en prison », lâche Fakir Mohammed, le voisin d'en face, visage fermé. « Tout le village s'est réuni pour l'entendre et elle a reconnu les faits. Nous lui avons dit qu'elle serait pardonnée si elle acceptait de devenir musulmane, mais elle a refusé. Pour ce qu'elle a dit, elle doit être punie. »

Drôle d'ambiance à Ittan Wali, un village de 200 familles, perdu au milieu des champs de blé et de canne à sucre, à une heure de route de Lahore, dans la province pakistanaise du Pendjab. Des maisons en torchis, sans eau ni électricité. Un coin paisible, jusqu'à cette journée du 14 juin 2009, quand une dispute éclate dans un champ, entre Asia Bibi, 38 ans, de son vrai nom Asia Noreen, et trois autres femmes. Elles ramassent des falsa, une baie asiatique. Une des femmes a soif. Asia va chercher de l'eau à la maison. Quand elle revient avec son seau, ses collègues musulmanes refusent de boire du même verre. À moins, disent-elles, qu'elle se convertisse à l'islam. Asia est « impure ».

Au lieu de baisser la tête sans rien dire – comme sont censés faire, en ce genre de circonstances, les chrétiens pakistanais, des minoritaires « intouchables » parce que descendants d'hindous de basse caste, convertis au christianisme à l'indépendance du Pakistan –, Asia Bibi se défend. « Pourquoi devrais-je me convertir ? Jésus-Christ est mort sur la croix pour les péchés de tous les hommes. Qu'a fait (le prophète) Mohammed ? » En colère, les trois musulmanes bousculent et frappent Asia, qui se réfugie chez elle. L'une d'elles, la femme du voisin Mohammad Tufail, en veut particulièrement à la chrétienne. Une querelle les a déjà opposées, pour une histoire de mangeoire brisée par une chèvre. Cette fois, elle tient sa revanche et s'empresse de la dénoncer à la femme de l'imam du village.

Cinq jours plus tard, le 19 juin, c'est la vendetta. Rameutés par le religieux, à l'aide des haut-parleurs de la mosquée, les anciens d'Ittan Wali, accompagnés d'une foule de villageois, se rendent au domicile de l'insolente chrétienne. Publiquement accusée de blasphème, sommée de se convertir, Asia refuse. Certains veulent la conduire sur un

âne à travers le village, la corde au cou, avant de faire justice. La police intervient. « Pour sa propre sécurité », Asia Bibi est incarcérée à la prison de Sheikhpura, chef-lieu du district. On connaît la suite. Inculpée pour blasphème, en vertu de l'article 295 c du code pénal pakistanais, Asia Bibi se voit condamnée à mort par pendaison, le 8 novembre 2010, par Naveed Iqbal, juge du tribunal de la ville.

Triste bilan. Sur les trois familles chrétiennes du village, deux sont parties. Menacé, Ashiq Masih, le mari d'Asia, vit dans la clandestinité avec ses cinq enfants. Son cousin a vendu sa maison pour s'installer à Faisalabad. Sa sœur Nadjma aimerait en faire autant.

Trois mois après, le principal instigateur du drame affiche sa bonne conscience. À quelques centaines de mètres de la maison d'Asia, une ruelle défoncée mène à la mosquée du village, récemment agrandie et rénovée. Assis sur le parvis, quatre gamins ânonnent les versets du Coran.

« Le mari d'Asia est parti volontairement. Personne ne lui a rien demandé », affirme l'imam Muhammad Salim, 31 ans, en fonction depuis cinq ans dans le village, après huit ans d'études à la madrasa fondamentaliste Khair-ulMadaris de Multan, dans le sud du Pendjab. Chaque jour, à l'exception du vendredi, 150 enfants âgés de 4 à 15 ans fréquentent son école coranique. « Les chrétiens doivent se conformer à la loi pakistanaise qui interdit toute remarque désobligeante à l'égard du Prophète », explique, imperturbable, le mollah enturbanné.

« Salman Taseer, le gouverneur de la province assassiné le 4 janvier, a tenté de contourner le jugement du tribunal pour faire libérer Asia. Il avait jugé "inique" la loi sur le blasphème. Son meurtre est donc justifié. »

Barbe noire soigneusement peignée, élégamment vêtu, le jeune qari (celui qui conduit la prière) s'est fait, dans l'affaire, un nom et une réputation. C'est à sa demande que le SSP (senior superintendent of police, officier de police supérieur) a établi le FIR (first investigative report), c'est-à-dire le compte rendu d'enquête, requis par la loi. C'est lui qui a mobilisé des témoins pour le procès, la quasi-totalité des membres du conseil du village. « Les étrangers soutiennent Asia et proclament son innocence, mais sa faute a été largement prouvée, dit-il. J'ai demandé à chacune des femmes présentes pendant l'altercation si Asia avait bien prononcé des mots insultants contre les musulmans et le Prophète, ce qu'elles ont confirmé.

Asia elle-même a reconnu les faits et s'est excusée. On m'a dit qu'elle avait réitéré ses aveux devant le tribunal de Sheikhpura, qui a mis plus d'un an à rassembler les preuves avant de la condamner. Elle a fait appel devant la Haute Cour de Lahore. Pour moi, il ne fait pas de doute que ce jugement doit être maintenu. »

À Sheikhpura, Asia croupit dans sa cellule, derrière les murs de briques rouges de la prison, surplombés de miradors. Dans cette ville industrielle d'environ 350 000 habitants au nord-ouest de Lahore, les membres de la communauté catholique font profil bas. Quelque 1 800 familles sont dispersées dans le district. La plupart, confinés dans des emplois subalternes – ouvriers, agents de propreté ou employés de maison.

Ce dimanche, une centaine d'entre eux participe à la messe autour du P. Samson Dilawar dans l'église Sainte-Thérèse, construite en 1906 par des missionnaires capucins belges. Dans la salle du presbytère encore décorée de guirlandes de Noël, l'ambiance n'est pas à la fête. Khalid Mattoo, un catholique responsable local du conseil pour l'harmonie interreligieuse, brandit une copie du FIR. Le document cite les propos litigieux attribués à Asia Bibi sur la santé de Mohammed (le prophète) dans les derniers jours de sa vie et sur son mariage « pour de l'argent » avec Khadija, sa première femme. « J'ai mené ma propre enquête, affirme Khalid Mattoo. Tout cela n'est qu'un nouvel exemple de la façon dont les extrémistes utilisent la loi sur le blasphème contre des innocents. Nous n'avons rien contre cette législation mais elle devrait être modifiée pour éviter les abus. »

Vœu pieux qu'il se garde de formuler publiquement. « Depuis l'assassinat du gouverneur de la province, nous vivons dans la peur. Personne n'ose dire ouvertement ce qu'il pense, souligne Kashif, un catholique de 32 ans, représentant au conseil de la ville et employé dans une ONG locale. La plupart des musulmans sont sous l'influence des extrémistes, y compris dans la police. Ceux qui ne sont pas d'accord préfèrent garder le silence. Quant à l'Église, à part prier, elle ne fait pas grand-chose pour Asia Bibi et sa famille. Elle devrait leur donner une assistance juridique, une protection et un soutien financier. »

Au « pays des Purs », il ne fait pas bon être minoritaire, entre insécurité, discrimination et conversion forcée. En décembre, deux jeunes filles âgées de 17 et 13 ans ont été kidnappées dans le district. Des propriétaires tentent d'expulser quatre familles chrétiennes installées sur leurs terres depuis plusieurs générations, sous prétexte qu'elles ne travaillent plus pour leur compte. « Chaque jour, raconte Mansha Masi, 40 ans, agent de propreté dans un collège public, je dis à mes quatre fils de la fermer quand ils sont à l'école et de ne pas se mêler dans les bagarres. Je les oblige à poursuivre leurs études en dépit des obstacles. »

Le 20 novembre dernier, le gouverneur musulman du Pendjab s'était attiré la sympathie des chrétiens en rendant visite à Asia Bibi dans sa prison. « Salman Taseer m'avait demandé de l'accompagner, raconte Samson Dilawar, 47 ans, curé de Sainte-Thérèse. Au nom de tous les chrétiens du district, je lui ai exprimé ma reconnaissance. Malheureusement, la situation s'est fortement détériorée après son assassinat. Des individus armés sont venus, à bord de deux véhicules, tirer des rafales devant l'église. J'ai reçu deux menaces de mort par téléphone. Le plus grave, c'est que la sécurité d'Asia Bibi en prison n'est pas assurée. Tout peut lui arriver à tout moment. » Dans son bureau de Walton Road, à Lahore, Peter Jacob, directeur exécutif de la Commission nationale Justice et Paix de l'Église catholique pakistanaise, s'inquiète de la faible réaction de la société civile au lendemain de l'assassinat du gouverneur. « L'intolérance devient un mode de vie. Nous ne pouvons pas faire de déclarations publiques sur des questions comme la situation des minorités religieuses au Pakistan et organiser nos activités avec la même facilité qu'avant. »

Cette atmosphère répressive affecte le réseau de permanents et de volontaires. « Sept de mes collègues ont été assassinés à Karachi. Face à la dynamique créée par les partis religieux et les extrémistes islamistes sur la question de la loi sur le blasphème, le

gouvernement a capitulé, par manque de courage et par stupidité. Le mieux que nous puissions espérer pour Asia Bibi, c'est que sa peine de mort soit commuée en prison à vie par la Haute Cour de Lahore, au mieux d'ici à un an. Sans préjuger, ensuite, d'un ultime recours devant la Cour suprême ou d'une grâce présidentielle. »

Pour ce militant des droits de l'homme, le gouvernement civil sorti des urnes en 2008 n'a rien fait pour s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme religieux. « Les dirigeants civils et militaires ignorent la dimension idéologique de ce combat. Le gouvernement n'a pas réussi à expliquer à la population la nécessité de séparer la religion de la politique. Rien n'a été fait pour changer les dispositions favorisant la discrimination religieuse dans la Constitution, les lois et les politiques de l'État. Résultat, le pays perd sa diversité religieuse. Les minorités sont en voie d'extinction, incapables de se défendre. »

Au centre de Lahore, la cathédrale du Sacré-Cœur reste un havre précaire pour les 100 000 catholiques de la capitale du Pendjab. En mars 2008, dix vitraux ont été détruits dans l'explosion causée par un attentat-suicide contre un immeuble voisin. Ordonné archevêque du diocèse le 11 septembre 2001, Mgr Lawrence Saldanha ne cache pas son désarroi. « Je ne sais pas quelle est la solution. Personne ne nous écoute. Le ministère des minorités a disparu dans le nouveau gouvernement. Il faudrait beaucoup d'éducation et de temps pour lutter contre l'extrémisme. La pauvreté et le manque d'éducation n'encouragent pas les gens à penser par eux-mêmes. Les chrétiens sentent qu'il n'y a pas d'avenir pour leurs enfants. Les rares chanceux qui trouvent le moyen d'émigrer au Canada ou au Royaume-Uni ne reviennent plus. La plupart restent ici sous une énorme pression. Près de 400 chrétiens se seraient convertis à l'islam en 2010. Il ne nous reste plus que la liberté de prier. »

Chaque samedi, les mariages se succèdent dans l'imposant édifice néogothique en briques rouges, construit en 1907, sur les plans d'un architecte flamand. À la fin de la cérémonie, les couples sortent sous les pétales de roses. Ombre et lumière. La vie continue.

Agnès Nuggo, chrétienne, emprisonnée pour blasphème

Une mère de famille chrétienne d'une cinquantaine d'années, Agnès Nuggo, vivant dans le quartier chrétien de Waris Pura, a été accusée de blasphème et arrêtée le 16 février dans le diocèse de Faisalabad (Penjab). Selon l'agence catholique Fides qui a joint le P. Nisar Barkat, directeur de la commission justice et paix du diocèse, ce nouveau cas de blasphème préoccupe « extrêmement » l'Église locale et notamment l'évêque, Mgr Joseph Coutts. Elle a été accusée de blasphème après une dispute pour un morceau de terre, qui avait déjà créé des controverses avec sa parentèle. Agnès Nuggo s'est déclarée innocente et a affirmé que les accusations étaient inventées de toutes pièces. La première audience de son procès a été fixée mi-mars. L'Église lui trouvera un avocat et s'occupera de sa famille. Des religieuses connaissant personnellement Agnès ont déclaré que le cas était plutôt compliqué : « Cette femme a

été attirée dans un piège. Certains ont voulu se venger d'elle parce que, par le passé, Agnes avait accepté de témoigner au tribunal pour de l'argent. »

Le seul ministre chrétien du Pakistan a été assassiné

Shahbaz Bhatti, ministre pakistanais des minorités religieuses, seul chrétien du gouvernement pakistanais, a été tué hier par des terroristes

Le ministre pakistanais des minorités religieuses a été assassiné hier à Islamabad alors qu'il sortait de chez ses parents. Une voiture attendait son véhicule en embuscade. Trois hommes armés ont tiré sur Shahbaz Bhatti à bout portant, laissant derrière eux des tracts revendiquant leur appartenance au mouvement des talibans pakistanais et à Al-Qaida.

Les combattants islamistes affirment avoir tué le ministre à cause de « sa foi chrétienne et parce qu'il faisait partie d'une commission qui réfléchissait à un amendement de la loi sur le blasphème ». Cette loi punit de mort toute personne accusée d'avoir insulté Mohammed le prophète de l'islam (lire La Croix d'hier). La mort du ministre survient deux mois après l'assassinat de Salman Taseer, le gouverneur du Pendjab, très engagé contre cette loi et tué par l'un des policiers chargé de le protéger.

Shahbaz Bhatti, qui dénonçait publiquement « les abus » du texte législatif, avait été plusieurs fois menacé par les extrémistes. Sans pour autant que le gouvernement ne s'en émeuve. Le politicien – seul ministre chrétien du gouvernement – se disait « abandonné » par les autorités.

Ce que confirme Tahira Abdullah, une militante des droits de l'homme, venue apporter ses condoléances aux proches du défunt dans leur maison familiale. elle ne cache pas sa colère à l'égard du gouvernement, dont elle dénonce la responsabilité dans sa mort. « Tout le monde se demande aujourd'hui pourquoi le ministre des minorités religieuses n'avait pas de garde du corps. Mais ce n'est pas la bonne question à se poser. La vraie question, c'est celle de savoir où était sa protection politique », s'insurge la militante des droits de l'homme. « Le gouvernement, le président, le premier ministre, le cabinet se sont désolidarisés de tous ceux qui ont été suffisamment courageux pour s'exprimer contre la loi sur le blasphème, ajoute-telle. Hier c'était Taseer, aujourd'hui c'est Shahbaz Bhatti. Est-ce que ce gouvernement ne tire aucune leçon des événements ? Ce sont pourtant les membres de son propre parti (ndLR : le PPP, parti du peuple pakistanais, au pouvoir) qu'il laisse assassiner. Quand est-ce qu'il va se réveiller ? »

Il y a quelques semaines, après des manifestations massives organisées par les partis religieux radicaux contre la loi sur le blasphème, c'est Sherry Rehman, une députée du parti du peuple pakistanais, qui avait aussi été isolée par le gouvernement. Le premier ministre avait alors annoncé à la presse que « le projet d'amendement de la loi contre le blasphème présenté par Sherry Rehman avait été retiré ». et c'est par le biais des médias que la principale intéressée en avait été informée ! Mais le chef du

gouvernement était allé plus loin, annonçant que ce projet n'engageait en rien la responsabilité de son équipe qui « n'avait pas l'intention de modifier la loi ».

Hier, devant la maison du défunt, Yousaf nishem, le beau-frère du ministre assassiné, expliquait combien la mort de Shahbaz Bhatti était une très grande perte pour la communauté chrétienne. « On est très vulnérable et plus personne n'est là pour nous représenter. On est constamment en insécurité. On est condamné à se taire parce qu'on ne sait même plus ce qui risque d'être mal perçu par nos voisins. On n'ose même plus prononcer le nom de Dieu », déplorait-il, encore sous le choc. Les chrétiens représentent moins de 2 % des 170 millions de Pakistanais. Face au silence du gouvernement et aux menaces qui pèsent sur les grandes figures modérées du pays, les religieux radicaux peuvent, eux, continuer à faire entendre leur voix, sans être inquiétés.

Nadia Bletry - La Croix du 3 mars 2011

L'Eglise dénonce un « insoutenable climat d'intolérance »

Rome a fermement condamné l'assassinat de Shahbaz Bhatti, insistant sur la défense de la liberté religieuse

« Il savait qu'il allait être tué. On peut dire qu'il a offert sa vie pour le dialogue. » Bouleversé, le cardinal Jean-Louis Tauran, président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, a appris hier par La Croix l'assassinat du ministre pakistanais des minorités religieuses, qu'il avait rencontré à trois reprises. « Un homme d'un grand rayonnement, confie-t-il, qui a été emporté par le mystère du mal. »

Mgr Joseph Coutts, évêque de Faisalabad et vice-président de l'épiscopat pakistanais, était, lui, en visite dans un village isolé lorsqu'il a appris la nouvelle. « C'est une journée noire pour les chrétiens du Pakistan, a-t-il déclaré, sous le choc. Nous sommes désormais dans une urgence dramatique. Les chrétiens sont non seulement tristes, mais très en colère. Cet assassinat signifie que personne n'est plus à l'abri. Nous devons nous organiser. »

Pourquoi le seul ministre catholique du gouvernement n'était-il pas protégé ? Les autorités peuvent-elles lutter contre le fanatisme ? Ces deux inquiétudes s'exprimaient, hier, dans les réactions des catholiques pakistanais. Ils se déclarent « paniqués, vulnérables », selon les termes de Peter Jacob, secrétaire de la Commission épiscopale Justice et Paix, et ami personnel du ministre.

« C'est l'exemple parfait et tragique de l'insoutenable climat d'intolérance qui règne dans notre pays », a affirmé Mgr Lawrence Saldanha, archevêque de Lahore et président de l'épiscopat pakistanais. Il demande « au pays de reconnaître cette situation, de tout faire pour éviter que la violence ne triomphe ».

Au Vatican, le P. Federico Lombardi, directeur de la Salle de presse, a fustigé un « acte de violence inqualifiable » touchant « le premier catholique à porter une telle responsabilité » dans le gouvernement pakistanais. Il a lancé « un appel pour que chacun prenne conscience de l'urgence dramatique de la défense de la liberté religieuse et des chrétiens objets de violences et de persécutions » .

Le 12 septembre 2010, Shahbaz Bhatti avait été reçu par Benoît XVI. Le ministre pakistanais avait alors déclaré : « La chose la plus importante est de changer les mentalités et les cœurs. Nous avons lancé une campagne interreligieuse en ce sens. Nous faisons tout ce qui est possible pour que les personnes fourvoyées avec des groupes terroristes et activistes retrouvent le chemin de l'harmonie et de la paix. Ceux qui se réclament des différentes religions doivent agir de façon unie et solidaire dans ce but. Nous réussissons, mais le chemin sera long. »

Frédéric Mounier - La Croix du 3 mars 2011

Trois jours de deuil après l'assassinat du ministre chrétien

Le Pakistan a décrété hier un deuil national de trois jours après l'assassinat de son ministre des minorités religieuses, le seul chrétien du gouvernement, qui était menacé de mort par les islamistes. Le drapeau national sera mis en berne dans le pays aujourd'hui. Shahbaz Bhatti, catholique militant pour la suppression de la peine de mort en cas de blasphème (lire La Croix d'hier) , venait d'enregistrer une vidéo, à diffuser dans l'hypothèse de son assassinat, dans laquelle il réaffirmait qu'il défendrait les minorités jusqu'au bout.

La Croix du 4 mars 2011

« Jusqu'à mon dernier soupir, servir Jésus »

Shahbaz Bhatti, ministre chrétien du Pakistan, assassiné le 2 mars dernier

Publié en 2008 dans un livre d'entretiens (1), le testament poignant de Shahbaz Bhatti revêt une acuité brûlante, après son assassinat. Benoît XVI a salué dimanche le « sacrifice émouvant » de ce catholique, qui avait su s'imposer comme défenseur de la liberté religieuse

«De hautes responsabilités au gouvernement m'ont été proposées et on m'a demandé d'abandonner ma bataille, mais j'ai toujours refusé, même si je sais que je risque ma vie. Ma réponse a toujours été la même : "Non, moi je veux servir Jésus en tant qu'homme du peuple.»

Cette dévotion me rend heureux. Je ne cherche pas la popularité, je ne veux pas de position de pouvoir. Je veux seulement une place aux pieds de Jésus. Je veux que ma vie, mon caractère, mes actions parlent pour moi et disent que je suis en train de suivre Jésus-Christ. Ce désir est si fort en moi que je me

considérerais comme un privilégié si – dans mon effort et dans cette bataille qui est la mienne pour aider les nécessiteux, les pauvres, les chrétiens persécutés du Pakistan – Jésus voulait accepter le sacrifice de ma vie. Je veux vivre pour le Christ et pour lui je veux mourir. Je ne ressens aucune peur dans ce pays.

À de nombreuses reprises, les extrémistes ont tenté de me tuer et de m'emprisonner ; ils m'ont menacé, poursuivi et ont terrorisé ma famille. Les extrémistes, il y a quelques années, ont même demandé à mes parents, ma mère et mon père, de me dissuader de continuer ma mission d'aide aux chrétiens et aux nécessiteux, autrement ils me perdaient. Mais mon père m'a toujours encouragé. Moi, je dis que tant que je vivrai, jusqu'à mon dernier soupir, je continuerai à servir Jésus et cette pauvre humanité souffrante, les chrétiens, les nécessiteux, les pauvres.

Je trouve beaucoup d'inspiration dans la Bible et dans la vie de Jésus-Christ. Plus je lis le nouveau et l'Ancien Testament, les versets de la Bible et la parole du Seigneur, et plus ma force et ma détermination sont renforcées. Lorsque je réfléchis sur le fait que Jésus a tout sacrifié, que Dieu a envoyé Son Fils pour notre rédemption et notre salut, je me demande comment je pourrais suivre le chemin du Calvaire. Notre Seigneur a dit : "Prends ta croix et suis-moi." Les passages que j'aime le plus dans la Bible sont ceux qui disent : " J'avais faim, et vous m'avez donné à manger; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi !" lorsque je vois des personnes pauvres et dans le besoin, je pense que c'est Jésus qui vient à ma rencontre sous leurs traits. Pour cette raison, j'essaie toujours avec mes collègues d'aider et d'assister ceux qui en ont besoin, les affamés, les assoiffés. »

(1) Cristiani in Pakistan, Nelle prove la speranza , marcianum Press. Traduction française : Oasis, centre d'études autour du dialogue interreligieux, basé à Venise.

Le frère du ministre chrétien assassiné pourrait lui succéder

Paul Bhatti, le frère aîné de Shahbaz, le ministre chrétien pakistanais chargé des minorités assassiné le 2 mars 2011, serait sur le point de prendre sa place, selon l'agence missionnaire Fides. Paul Bhatti, chirurgien, vient d'être élu directeur de la «all Pakistan minorities alliance», le réseau fondé par son frère en 2002 pour la défense des minorités religieuses. Et le président du Pakistan, Ali Zardari, l'a nommé mardi «consultant spécial» du gouvernement pour les minorités religieuses, ce qui en fait le candidat le plus probable pour le ministère.

La Croix du 11 mars 2011

Mort d'un chrétien en prison pour « blasphème »

Une mort suspecte selon les défenseurs des droits de l'homme

ROME, Mercredi 16 mars 2011 (ZENIT.org) - La mort, à Karachi, d'un chrétien en prison pour « blasphème » est dénoncée par des défenseurs de la liberté religieuse comme une mort « suspecte ».

Il s'agit de Qamar David, chrétien originaire de Lahore, mais résident à Karachi, où il était peintre en bâtiment.

Il aurait été frappé par un arrêt cardiaque, mais il avait par le passé été victime de violence à l'intérieur de la prison, dénoncent des défenseurs des droits de l'homme qui réclament une enquête pour s'assurer des causes de sa mort, indique AsiaNews.

L'évêque d'Islamabad, Mgr Rufin Anthony, exprime sa douleur personnelle et celle de toute l'Eglise catholique en deuil après l'assassinat du ministre Shahbaz Bhatti.

Pakistan : Mort suspecte, l'Eglise catholique interpelle le gouvernement

La loi anti-blasphème, la « black law »

ROME, Mardi 22 mars 2011 (ZENIT.org) - Après la mort suspecte d'un catholique emprisonné pour blasphème, l'Eglise catholique demande au gouvernement de prendre ses responsabilités, indique [Eglises d'Asie](#), l'agence des Missions étrangères de Paris.

La communauté chrétienne du Pakistan n'en finit plus d'enterrer les victimes de la loi anti-blasphème, désormais désignée sous le vocable de « black law » (1). Le 17 mars dernier ont eu lieu à Lahore les funérailles de David Qamar, un catholique âgé de 55 ans, décédé dans des circonstances plus que suspectes dans sa cellule de la prison centrale de Karachi.

Mgr Sebastian Shah, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Lahore, ainsi que le P. Emmanuel Yousaf Mani, directeur de la NCJP (Commission 'Justice et Paix' de la Conférence épiscopale des évêques catholiques du Pakistan), présidaient la cérémonie d'inhumation en l'église Saint-Joseph de Lahore, ville dont le défunt était originaire.

La célébration, à laquelle s'est pressée une foule de plus de 300 personnes, comprenant des proches, des membres du clergé et des militants pour les droits de l'homme, s'est faite cependant dans la discrétion, la famille de David Qamar ayant écarté tout médias, en raison de menaces dont elle avait été l'objet. Le P. Andrew Nisari, vicaire général du diocèse de Lahore, a souligné « le choc et la grande tristesse » de la communauté qui « reçoit pour la seconde fois en moins de deux semaines le corps d'un chrétien, mort après avoir été accusé de blasphème ». Rappelant que sont encore menées dans tout le pays les cérémonies de deuil du ministre fédéral des

Minorités, Shab haz Bhatti, abattu le 2 mars dernier pour son opposition à la loi anti-blasphème (2), il a réclamé que « les autorités prennent enfin la décision de protéger les minorités religieuses ».

Une demande qui rejoint celle, unanime, des représentants de la communauté chrétienne. « Combien de temps encore le sang des chrétiens devra-t-il couler ? Nous n'avons pas encore fini de pleurer Shab haz Bhatti, et notre inquiétude ne fait que croître pour l'avenir des chrétiens au Pakistan », a déploré Mgr Anthony Rufin, évêque d'Islamabad-Rawalpindi.

David Qamar avait été arrêté en mai 2006 après dénonciation de l'un de ses concurrents en affaires, un musulman qui l'avait accusé de lui avoir envoyé des SMS injurieux à l'égard de Mahomet. Bien que la carte SIM du portable émetteur des textos blasphématoires ait été enregistrée sous le nom d'un musulman dénommé Ahmed Manwar, David Qamar avait été jugé coupable, le 25 février 2010, par le tribunal de Karachi d'« atteinte aux sentiments religieux » et de « blasphème contre le prophète Mahomet ». Il avait été condamné à la prison à vie, tandis qu'Ahmed Manwar était acquitté, faute de preuves. Pervez Chaudhry, avocat de David Qamar, maintient que les accusations de blasphème ont été montées de toutes pièces et que la condamnation n'a été prononcée qu'à l'appui du seul témoignage du plaignant et « sous la pression du clergé et des groupes islamistes ». Le catholique avait fait appel du verdict, avec le soutien du CLASS (Centre for Legal Aid, Assistance and Settlement), qui offre régulièrement son aide juridique aux chrétiens du Pakistan dans des cas similaires et qui avait « bon espoir d'obtenir la révision du procès ».

Mardi 15 mars dernier au matin, le catholique de 55 ans était déclaré mort d'une crise cardiaque par les autorités pénitentiaires, après un constat de décès expéditif effectué par l'hôpital Col Aziz Khan de Karachi. Dès l'annonce de sa mort, la famille de David Qamar, la communauté catholique et les organisations des droits de l'homme demandaient immédiatement une enquête afin de déterminer « les véritables causes du décès », survenu dans « des circonstances suspectes ».

Pour eux, il ne fait aucun doute que David Qamar, qui avait confié être victime de violences et de menaces de la part des gardiens comme de ses codétenus, a été assassiné, comme d'autres chrétiens emprisonnés pour blasphème avant lui (2). Son avocat le confirme : « David recevait des menaces de mort depuis le début de son procès. Il avait demandé par écrit aux autorités pénitentiaires qu'elles prennent des mesures de sécurité et, de mon côté, j'avais averti le tribunal, mais rien n'a été fait. » Récemment, la victime avait averti un des membres de sa famille, venu lui rendre visite : « Ils ne cessent de me menacer et de me dire qu'ils vont bientôt en finir avec moi, parce qu'une peine de prison ce n'est pas assez [sévère] et que je mérite la mort. »

Les propos contradictoires tenus par les autorités pénitentiaires comme par les responsables de l'hôpital ont également soulevé des doutes légitimes concernant la véracité de la version officielle d'un « décès dû à des causes naturelles ». Selon le porte-parole de la prison de Karachi, David Qamar avait appelé à l'aide depuis sa cellule et avait été transporté à l'hôpital « où il était arrivé vivant », tandis que le personnel

hospitalier assure tout au contraire qu'il n'a pu que constater puis certifier le décès. Les raisons de la crise cardiaque du prisonnier, décrit par sa famille et son avocat comme « étant en bonne condition physique et ne souffrant d'aucune maladie », font également l'objet de versions différentes, la prison prétendant que David Qamar était affaibli par un traitement pour la tuberculose, l'hôpital évoquant « le stress et la dépression ».

Les autorités se sont néanmoins pliées à la demande de la famille qui a exigé une autopsie, laquelle a eu lieu le mercredi 16 mars à l'hôpital de Karachi, en présence de représentants de la prison et d'un seul des fils de David Qamar, Aqeel, le « reste de la famille ayant été trop effrayée par les menaces de mort ».

Selon le premier rapport des médecins légistes, qui ont maintenu la version officielle de la crise cardiaque, il n'y aurait aucune blessure ou marque sur le corps. Un avis qui n'est pas partagé par des associations pour les droits de l'homme cités par Nazir S. Bhatti, président du Pakistan Christian Congress. Ils affirment en effet avoir trouvé des traces de torture sur le corps de David Qamar, constatations qu'ils auraient transmises au département médico-légal de l'hôpital, en vain, le certificat de décès ayant déjà été établi. « Le certificat de décès de David est du même type que celui qui a été fait pour la petite Shazia (3) où 27 marques de torture avaient été déclarées comme étant dues à une maladie de peau », s'indigne Nazir Bhatti.

Sur l'insistance de la famille de David Qamar, des prélèvements des reins, du cœur et d'autres organes du défunt ont été envoyés pour analyses dans un laboratoire, afin de déterminer s'il n'aurait pas été empoisonné.

« Maintenant, nous craignons fortement pour la vie d'Asia Bibi qui se trouve dans les mêmes conditions que David : dans une cellule où tout peut arriver. Après cet événement, nous demandons aux autorités de protéger sa vie et nous réitérons notre appel en faveur de l'abolition de la loi sur le blasphème », a déclaré Haroon Barkat Masih, directeur de la Masih Foundation, qui suit l'affaire d'Asia Bibi, condamnée à mort pour blasphème (4). Cette dernière aurait déclaré en apprenant la nouvelle : « Chaque minute qui passe pourrait être la dernière (...). Je suis entre les mains de Dieu et je ne sais pas ce qui pourra m'arriver. En prison, chacun peut s'autoproclamer juge et tueur » (5).

(1) Les lois anti-blasphème actuellement en vigueur au Pakistan punissent de la peine de mort toute offense faite à Mahomet, et de la prison à perpétuité toute profanation du Coran, sur la base des articles 295-B et 295-C du Code pénal pakistanais. Dénoncées par les militants des droits de l'homme au Pakistan comme à l'étranger, ces lois, qui s'appuient essentiellement sur la dénonciation, n'ont cependant jamais autant été appliquées que ces derniers mois dans le pays où différentes affaires récentes ont mobilisé l'attention internationale (comme celle d'Asia Bibi condamnée à mort, et les récents assassinats de Salman Taseer et Shabaz Bhatti). Voir EDA 538, 540, 541, 543, 544, 547

(2) Les exécutions extrajudiciaires des chrétiens emprisonnés au nom de la loi anti-blasphème sont en augmentation au Pakistan. En 2009, un jeune catholique,

Robert Danish, qui avait été arrêté pour blasphème, est mort dans des circonstances non élucidées dans une prison de Faisalabad (voir EDA 514). En juillet 2010, deux frères chrétiens ont été abattus à la sortie du tribunal d'où ils venaient d'être blanchis d'une accusation de blasphème (voir EDA 534).

(3) Voir EDA 522, 524

(4) Sur l'affaire Asia Bibi, voir EDA 539, 540, 541, 543, 544

(5) Herald Malaysia, 21 mars 2011 ; PCTV News, 17 mars 2011 ; AsiaNews, 17 mars 2011 ; Fides, 15 mars et 16 mars 2011 ; The Express Tribune, 16 mars ; Pakistan Christian Post, 16 mars 2011 ; BBC News, 15 mars 2011.

Deux chrétiens assassinés par des musulmans armés

Deux chrétiens ont été tués dans la soirée du 21 mars devant une église de l'armée du salut par des musulmans armés à Hyderabad, au Pakistan, a annoncé hier asiaNews. deux autres ont été grièvement blessés. selon l'agence de presse, un groupe de jeunes musulmans importunait les femmes entrant dans l'église, ce qui a provoqué des troubles. Les agresseurs ont alors ouvert le feu. La communauté chrétienne venait, le 17 mars, de célébrer les funérailles de David Qamar, décédé dans des circonstances suspectes dans sa cellule de la prison centrale de Karachi.

La Croix du 24 mars 2011

Shahbaz Bhatti doit être reconnu « martyr » selon les évêques

La Conférence épiscopale du Pakistan, réunie en assemblée plénière du 20 au 25 mars 2011 à multan, a décidé de demander officiellement au saint-siège de proclamer le ministre catholique assassiné, shahbaz Bhatti, « martyr et patron de la liberté religieuse », selon l'agence missionnaire Fides. Constatant la situation difficile des chrétiens dans le pays, les évêques ont par ailleurs élaboré une « Lettre pastorale », qui sera lue dans toutes les églises, le 3 avril. Ce texte encourage les chrétiens à « maintenir vive la flamme de l'espérance » .

La Croix du 28 mars 2011

Troisième église catholique attaquée en une semaine

ROME, Mardi 29 mars 2011 (ZENIT.org) - Au Pakistan, un groupe armé composé de 7 personnes a attaqué une église catholique du district militaire de Wah situé à 45km de la capitale Islamabad, a rapporté Radio Vatican en citant l'agence Asianews. Il s'agit de la 3e attaque contre une église pakistanaise en moins d'une semaine. Les extrémistes

ont jeté des pierres sur l'édifice mais n'ont pas tiré.

Selon le curé de l'église, interrogé par Asianews, « c'est une réaction à la profanation du Coran en Floride, même si la communauté catholique a condamné ce geste. Nous avons souligné clairement que n'avions aucun lien » avec ce qui s'est passé en Floride.

L'évêque d'Islamabad, Mgr Rufin Anthony, a quant à lui invité à prendre des mesures urgentes et a affirmé son intention d'organiser une rencontre avec les responsables de l'Eglise anglicane et d'autres églises protestantes pour examiner la situation actuelle des minorités.

Une famille catholique dénonce une conversion de force

La famille de Farah Hatim est inquiète pour le sort de cette jeune catholique, enlevée et contrainte au mariage et à la conversion à l'islam dans une ville du Pakistan. Mais la police locale décourage la famille de poursuivre son action en vue de sa libération. « Il sera très difficile d'obtenir le retour de la jeune femme », reconnaît Mgr Lawrence Saldanha, archevêque émérite de Lahore. De sources locales, les cas de conversions et de mariages forcés à l'islam augmentent au Pakistan. Les victimes sont surtout les jeunes femmes chrétiennes ou hindoues, qui appartiennent à des communautés pauvres.

La Croix du 14 juin 2011

Une femme déshabillée en public pour une faute présumée de son fils

Une mère de famille pakistanaise d'une cinquantaine d'années a été déshabillée et exhibée nue dans son village par un mari jaloux, qui soupçonnait l'un de ses fils d'avoir fait un enfant à son épouse. L'incident a eu lieu dans le village de Neelor Bala, situé à une centaine de kilomètres au nord de la capitale Islamabad. « Personne n'a porté plainte », selon la police, qui a quand même ouvert une enquête.

La Croix du 15 juin 2011

Pakistan : L'Eglise s'engage pour libérer Farah, islamisée de force

Une jeune chrétienne enlevée pour épouser un musulman

ROME, Mercredi 15 juin 2011 (ZENIT.org) – « L'Eglise catholique au Pakistan fera tout son possible pour libérer Farah et la rendre à sa famille » : c'est ce qu'a déclaré l'évêque de Multan (Pakistan) à l'agence missionnaire Fides à propos de cette jeune

catholique enlevée dans la ville de Rahim Yar Khan (située dans le sud du Punjab), contrainte à se convertir à l'islam et à épouser un musulman.

La Commission Justice et Paix de la Conférence épiscopale du Pakistan achève actuellement son enquête sur le cas qui est emblématique d'un phénomène répandu. En effet, chaque année, au moins 700 jeunes chrétiennes sont enlevées et islamisées de force.

Pakistan : Demande d'interdiction de la Bible retirée

Mais des conversions forcées

ROME, Jeudi 16 juin 2011 (ZENIT.org) – Au soulagement des chrétiens, le parti islamiste JUI-S a retiré sa demande d'interdiction de la Bible déposée devant la Cour Suprême, mais des chrétiens continuent de souffrir des vexations et même des conversions forcées, rapporte « Eglises d'Asie », l'agence des Missions étrangères de Paris, dans cette dépêche.

Le 13 juin dernier, Sami ul Haq, chef du Jamiat Ulema-e-Islam (Sami ul Haq) (JUI-S), a déclaré que son parti retirait le recours introduit fin mai devant la Cour Suprême visant à faire interdire la Bible au motif de son caractère « blasphématoire ». Les responsables chrétiens du Pakistan ont accueilli avec soulagement ce recul du parti islamiste, même s'ils considèrent qu'il n'est pas le signe d'une amélioration fondamentale du sort fait à la minorité chrétienne du pays.

Le 30 mai dernier, un responsable religieux du JUI-S, le maulana Abdul Rauf Farroqi, avait convoqué la presse pour expliquer que la Bible contenait des passages « pornographiques » et était irrespectueuse envers certains prophètes. A ce titre, le livre saint des chrétiens était considéré comme « blasphématoire » et devait donc faire l'objet d'une plainte en justice. Le religieux musulman ne cachait pas que son recours devant la Cour Suprême s'inscrivait dans le contexte de l'immolation par le feu, en mars dernier, d'un exemplaire du Coran aux Etats-Unis par le pasteur Terry Jones (1) ; il soulignait toutefois que les musulmans ne désiraient pas se faire justice eux-mêmes mais entendaient respecter les voies légales en saisissant la justice. La démarche du responsable du parti islamiste avait immédiatement soulevé la désapprobation des responsables chrétiens du Pakistan, certains d'entre eux dénonçant « une manœuvre visant à susciter un esprit de croisade » (2).

Le 13 juin, Sami ul Haq a justifié le retrait du recours introduit devant la haute cour en mettant en avant l'engagement de son parti en faveur de « la solidarité religieuse ». « A l'instar des fidèles des autres religions, les musulmans doivent le respect aux livres

saints. J'ai parlé avec la personne qui a demandé que la Bible soit interdite et je l'ai convaincu que ce n'était pas une bonne décision », a-t-il expliqué sans plus de détails.

Pour Julius Salik, chrétien, ancien ministre fédéral pour le Développement des communautés et fondateur de la World Minorities Alliance, le recul du JUI-S est « un geste appréciable et apprécié, pris par un responsable religieux qui connaît en profondeur la foi musulmane, à l'heure où il est difficile de trouver quelqu'un désireux d'œuvrer à l'harmonie interreligieuse ».

Selon le P. Francis Nadeem, prêtre catholique, responsable du Conseil national pour le dialogue interreligieux, la décision prise par Sami ul Haq ne doit toutefois pas être interprétée comme un pas décisif vers une plus grande harmonie interreligieuse. « A la base, le recours était nul et non avenue : personne n'aurait pris la responsabilité d'assurer la défense de cette plainte devant les juges suprêmes car il est impossible de traduire en justice un livre saint. Jésus Christ est mentionné dans le Coran sous le nom de Iesa et toute démarche visant à nuire à la Bible entrerait en contradiction avec la foi professée par la vaste majorité des habitants de ce pays », a expliqué le P. Nadeem, qui rappelle que l'actualité récente n'incite pas à l'optimisme quant au sort réservé à la minorité chrétienne du Pakistan.

Au plan national, l'avenir du ministère fédéral pour les Minorités demeure incertain. Paul Bhatti, frère du ministre Shahbaz Bhatti, assassiné le 2 mars dernier, a bien été nommé « conseiller spécial » du Premier ministre pour les Affaires des minorités et un autre catholique, Akram Gill, a pris le titre de « ministre d'Etat », mais aucune de ces deux personnalités n'a le titre de « ministre fédéral », le seul qui assure un certain pouvoir. Selon la récente loi de finances, le présent « ministère pour l'Harmonie interreligieuse et les Minorités » n'a encore été doté d'aucun budget.

Sur un plan plus local, au Pendjab, une jeune chrétienne, infirmière et âgée de 24 ans, a été enlevée et contrainte à se convertir à l'islam avant d'être mariée de force à un employé de banque musulman. La jeune femme, battue et séquestrée, a été contrainte de signer une déclaration affirmant s'être convertie volontairement et librement. Selon les organisations chrétiennes qui tentent de la défendre au plan judiciaire, le sort de Farah Hatim, la jeune femme en question, est emblématique des cas de conversions forcées à l'islam, des viols et des mariages forcés qui touchent les jeunes femmes issues des minorités religieuses, marginalisées par leur foi et leur statut social. Selon l'agence Fides, on en dénombre plus de 700 par an. Pour Mgr Lawrence Saldanha, archevêque émérite de Lahore, « il sera très difficile de remporter cette bataille et d'obtenir la libération de la jeune femme. La loi n'est pas en notre faveur, les pressions sont fortes sur les chrétiens et sur les fonctionnaires. Nous avons connaissance de nombreux cas semblables à celui de Farah Hatim et de nombreux autres ne seront jamais connus car

les chrétiens sont menacés et ont peur de s'exposer. Il s'agit de violations flagrantes des droits de l'homme, de la liberté de conscience et de religion ».

(1) Voir dépêche EDA du 23 mars 2011 : <http://eglasie.mepasie.org/asia-du-sud/pakistan/l2019eglise-catholique-au-pakistan-condamne-severement-la-profanation-d2019un-exemplaire-du-coran-par-un-pasteur-americain>

(2) Voir dépêche EDA du 3 juin 2011 : <http://eglasie.mepasie.org/asia-du-sud/pakistan/un-parti-politique-islamiste-demande-a-la-cour-supreme-d2019interdire-la-bible-en-raison-de-son-caractere-ab-blasphematoire-bb>

Décentralisation approuvée et abolition du Ministère fédéral pour les Minorités religieuses

Islamabad (Agence Fides) – Le Pakistan a aboli le Ministère fédéral pour les Minorités religieuses. C'est ce qu'a confirmé à l'Agence Fides le catholique Akram Gill, Ministre d'Etat pour les Minorités religieuses arrivé aujourd'hui de facto au dernier jour de son mandat. L'abolition du Ministère en question fait partie d'un plan général de décentralisation, déjà approuvé par le Parlement pakistanais connu sous le nom de « 18ème amendement » à la structure gouvernementale. Le plan, déjà rendu exécutif par le passé en ce qui concerne ces deux premières phases, est arrivé aujourd'hui à sa phase finale. Le gouvernement abolit ainsi sept Ministères fédéraux, transférant leurs compétences aux régions. Cette mesure concerne les secteurs suivants : les minorités religieuses, l'alimentation et l'agriculture, la santé, l'environnement, le travail, le développement des femmes et le sport. Hier, 29 juin, le Premier Ministre Raza Gilani a présidé le sommet qui a approuvé de manière définitive la phase finale du projet, le rendant immédiatement exécutif. Le gouvernement parle avec satisfaction de cette « avancée historique » et de la « plus importante restructuration dans un sens démocratique depuis 1947 afin de donner plus d'autonomie aux provinces ». Au cours de la première phase, le 18ème amendement prévoyait la décentralisation des compétences relatives au développement local, à la population, aux initiatives spéciales et aux jeunes. Dans un deuxième passage, ont été décentralisés l'instruction, la culture, le tourisme et le développement social. Le Ministre Akram Gill, contacté par Fides au terme de la réunion du gouvernement, tout en ne cachant pas sa déception, a déclaré : « Nous n'avons pas d'alternative. Il s'agit d'un choix du Parlement pakistanais qui doit être respecté. Le Premier Ministre Gilani nous a cependant promis que, en l'espace d'une semaine, sera créé un nouveau Ministère fédéral pour l'Harmonie interreligieuse et pour les droits de l'homme qui devrait absorber une partie des délégations relatives aux minorités religieuses, sauvegardant leur bien-être. Nous attendons confiants. Nous souhaiterions que le nouveau Ministère puisse fonctionner et défendre les droits des minorités comme l'a fait le précédent dicastère ».

Déception et trouble caractérisent les minorités religieuses. Le chrétien Julius Salik, ancien Parlementaire et Ministre, Président de la « World Minorities Alliance », a annoncé un recours devant la Cour Suprême du Pakistan. Le Ministère fédéral pour les Minorités religieuses avait été créé en 2008 par le

nouveau gouvernement conduit par le Pakistan Peoples' Party et avait été confié au catholique Shabaz Bhatti, assassiné le 2 mars 2011. (PA) (Agence Fides 30/06/2011)

La suppression du ministère pakistanais des minorités religieuses inquiète

Le Pakistan a supprimé le 1er juillet le ministère des minorités religieuses, suscitant une inquiétude dans les communautés chrétiennes, hindoue et ahmadiyya.

Pourquoi le ministère des minorités religieuses a-t-il disparu au Pakistan ?

Dans le cadre d'un grand plan de décentralisation entamé il y a plus d'un an, les compétences de dix-sept ministères ont été transférées aux quatre provinces de la République islamique du Pakistan afin de leur donner plus d'autonomie. La troisième phase, dont faisait partie le Ministère des minorités, est entrée en vigueur le 1er juillet.

Une province pourra légiférer sur la question très sensible des minorités religieuses, mais la décision ne sera applicable que dans cette province. Le gouvernement fédéral ne pourra plus intervenir. Cependant, la Cour suprême aura toujours la possibilité de s'y opposer si la loi provinciale est contraire à la Constitution et aux « droits fondamentaux ».

Pourquoi la communauté chrétienne s'inquiète-t-elle ?

Pour cette communauté, qui représente environ 3 % de la population, c'est un nouveau coup dur après l'assassinat le 2 mars du catholique Shabaz Bhatti, ancien ministre des minorités religieuses et fervent défenseur de la minorité chrétienne. « Nous pensons que cette décision va aggraver la situation des chrétiens. La question des minorités est explosive ici, des gens sont continuellement victimes de discrimination, il fallait que cette question reste entre les mains du gouvernement fédéral », explique à La Croix Paul Bhatti, devenu conseiller spécial du Premier ministre sur les questions des minorités après la mort de son frère Shabaz. « C'est très préoccupant, car nous ne pourrons plus faire entendre nos voix comme avant, et il y aura un traitement différent des minorités dans chaque province », déplore Rohael S. Gill, porte-parole de l'Alliance des minorités pour tout le Pakistan (APMA).

Quelle est la situation de la chrétienne Asia Bibi ?

Cette mère de famille a été condamnée à mort par pendaison en novembre 2010 par un tribunal local pour avoir « insulté » le prophète Mohammed. Son sort dépend d'un appel interjeté il y a plusieurs mois auprès de la haute cour de Lahore (province du Pendjab), mais le dossier piétine. Cependant, aucune peine capitale pour blasphème n'a été exécutée ces dernières décennies au Pakistan.

Pour Paul Bhatti, « il y a malheureusement eu d'autres Asia Bibi dans le passé et il y en aura d'autres ». Selon lui, « il faut se battre contre tout un courant de pensée, contre

les violations des droits de toute une minorité, et voir comment on peut changer les choses en collaboration avec la société et le gouvernement pakistanais ».

LUCIE PEYTERMANN (à Islamabad) - La Croix du 5 juillet 2011

Un rapport des évêques sur les discriminations religieuses

La Commission « Justice et Paix » de la Conférence des évêques catholiques du Pakistan a publié mardi une étude sur la situation de l'ensemble des minorités religieuses dans le pays. Intitulé « Human Rights Monitor 2011 », ce document de 146 pages recense les vexations subies au quotidien par ces minorités (enlèvements, violences sexuelles, saisies immobilières, discriminations professionnelles, conversions forcées...) Ce rapport relève 1081 accusations de blasphème depuis 1986, dont 138 impliquant des chrétiens, qui représentent 2 % des 180 millions de Pakistanais.

La Croix du 16 septembre 2011

Pakistan : Une jeune chrétienne accusée de blasphème

Mais c'est une erreur de prononciation

ROME, Mardi 27 septembre 2011 (ZENIT.org)– « Une jeune chrétienne de 13 ans accusée de « blasphème » pour une erreur de prononciation », déplore l'agence vaticane Fides dans cette dépêche.

Une erreur de prononciation au cours d'un examen scolaire a été la cause pour une jeune chrétienne de 13 ans d'une accusation de blasphème. Une banale faute de grammaire en urdu devient le prétexte pour frapper une jeune fille, une famille, une communauté. C'est ce qui est arrivé dans le village d'Havelian, dans les environs d'Abbottabad (dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, située au nord-ouest du pays).

Comme le signale à Fides la Fondation Masihi - organisation qui s'occupe de la défense des droits des chrétiens au Pakistan dont Asia Bibi - l'histoire « frôle l'absurdité ». Faryal Bhatti, 13 ans, élève de la 8e classe de l'enseignement secondaire, au cours d'un examen scolaire avec une enseignante musulmane, Fareeda Bibi, a prononcé de manière erronée le mot « naat » (poésie d'éloge) adressée au prophète Mahomet, la transformant en « laanat » (qui signifie malédiction) : « Il s'agit d'une erreur commune pour les jeunes parce que, dans leur forme écrite, les deux termes sont très semblables », explique à Fides la Fondation Masihi.

L'inflexible enseignante a, en revanche, convoqué les autorités scolaires et le principal de l'établissement, Asif Siddiqui, a expulsé la jeune fille. Il a également appelé les responsables religieux islamiques locaux qui ont déposé devant les autorités de police

une plainte officielle (First Information Report) pour blasphème à l'encontre de la jeune fille et de sa famille. Des protestations publiques contre les chrétiens ont ensuite eu lieu. La jeune fille est traumatisée et, par peur de rétorsions, la famille a été contrainte à quitter son domicile et à déménager.

La Fondation Masihi est intervenue, convoquant deux chercheurs et juristes islamiques d'Islamabad, Maulana Mehfooz Ali Khan et Hussain Ahmed Malik, qui se sont rendus sur place, ont rencontré la jeune fille, les autorités scolaires et la police, expliquant l'évidente méprise et le fait que Faryal n'avait aucune intention de blasphémer.

Une autre histoire de souffrance pour les chrétiens a été enregistrée à Kasur, au Punjab. Le prêtre catholique du lieu, le Père Baharat, a raconté à Fides qu'une jeune fille catholique, Salma Masih (nom de fantaisie NDR) a été enlevée et séquestrée pendant un mois par un musulman. Parvenue à s'enfuir et revenue chez elle, sa famille a demandé l'aide du Curé et de la Commission Justice et Paix locale afin d'obtenir protection et justice. Aujourd'hui, la jeune fille est contrainte à vivre cachée.

Nouvelles menaces de mort contre Asia Bibi

ROME, Mardi 4 octobre 2011 (ZENIT.org) –Tensions, protestations et manifestations violentes de la part de groupes islamiques dans tous le pays, tel est l'état des lieux du Pakistan après la condamnation à mort émise contre Mumtaz Qadri, le meurtrier du gouverneur Salman Taseer, rapporte l'Agence missionnaire Fides. Les protestations, remarquent des sources de Fides, alarment les chrétiens et en particulier Asia Bibi, la jeune chrétienne condamnée à mort sous l'accusation de blasphème.

Hier, des groupes radicaux et des partis religieux sont descendus dans les rues à Karachi, Lahore et Rawalpindi en criant des slogans contre le gouvernement et contre le magistrat qui a condamné Qadri. Qadri est qualifié de « héros islamique » et de « vrai guerrier de l'islam ».

L'Alliance pour la défense du prophète (Tahaffuz-e-Namoos-e-Risalat), constituée par un réseau de groupes islamiques extrémistes, a déclaré le verdict « politiquement motivé » et a demandé l'annulation immédiate de la sentence. Le réseau considère Qadri comme « un homme plein de lumière parce qu'il a tué celui qui soutenait l'abrogation de la loi sur le blasphème. Un vrai musulman comme lui ne pouvait pas supporter d'entendre quelque chose contre le bien-aimé prophète Mohamed. Le même destin sera également celui de la blasphematrice chrétienne Asia Bibi ».

Pour plus d'informations : <http://www.fides.org/>

<http://fidepost.com/essa-nagri-symbole-des-chretiennes-du-pakistan-proies-de-violeurs-islamistes/>

L'information sur les chrétiens persécutés

Essa Nagri, symbole des chrétiennes du Pakistan, proies de violeurs islamistes

Posted on [mars 29, 2012](#)

Essa Nagri, faubourg chrétien de la ville de Karachi, vit dans la terreur des islamistes armés de pistolets et de mitrailleuses qui y entrent jour et nuit pour ravager et biens et personnes, violant même les femmes, [rapporte l'Agence Fides](#) le 27 mars 2012. 50 000 chrétiens habitent dans ce quartier miséreux, toutes les dénominations sont frappées, qu'elles soient catholiques, presbytériennes, pentecôtistes, adventistes du septième jour, armée du salut, etc., et soumises à la djizîa, une taxe imposée aux non-musulmans selon la charia. Une mère raconte que ses deux filles ont été violées devant elle. Les agressions sexuelles sur des chrétiennes en raison de leur religion ne sont pas rares dans ce pays où, en mars 2010, [une femme avait été violée par des policiers, devant ses enfants](#) obligés de regarder la scène, alors qu'elle était allée porter plainte après que son mari avait été brûlé vif pour avoir refusé d'abjurer sa foi chrétienne malgré les menaces de son employeur. Un sentiment d'impunité est très perceptible dans ces crimes.

Essa Nagri, faubourg martyr, est un condensé des brimades et diverses violences supportées par les chrétiens du Pakistan jour après jour. Et la nuit qui chasse le jour est accompagnée des mêmes souffrances. L'ONG Mission and Action for Social Services, qui travaille dans ce quartier, a déposé une plainte officielle pour contrer la hausse de ces agressions ; cette action obligera la police à enfin intervenir mais, l'ordre n'ayant pas été maintenu jusque là en dépit des alertes, une protection sécuritaire ne sera pas forcément réelle ou totale. De leur côté, les islamistes appliquent la charia à leur convenance, en violant et saccageant malgré le paiement illégal de la djizîa. Le paiement de cet [impôt islamique discriminatoire sur les dhimmis, ou non-musulmans](#), historiquement prélevé par le souverain, devait les prémunir contre les agressions. Si les intégristes qui hantent Essa Nagri extorquent une taxe, ils ne se privent pas de piller et violer. L'agression sexuelle étant un instrument dans la guerre contre les chrétiens.

Le viol, arme d'une domination religieuse

Mukhtar Mai est une musulmane, une femme qui a été brisée. Son nom a fait le tour du monde il y a dix ans, elle avait été violée dans un contexte de « crime d'honneur ». Son frère, âgé de 12 ans, avait été accusé d'avoir eu une relation avec une femme d'un autre clan, sans que la charge fût jamais démontrée. [Pour laver l'honneur, le conseil tribal avait décidé qu'une femme de la famille du garçon devait être déshonorée](#), l'infamie retombant sur toute la maison. Condamnée, Mukhtar avait été abusée par 6 hommes de son village. Après tout un processus judiciaire, seul l'un des coupables avait été condamné à la réclusion à perpétuité. Mukhtar Mai était une pieuse

musulmane, enseignant bénévolement le Coran aux enfants de son village. Si c'est dans une affaire d'honneur que cette femme a été violée, les chrétiennes qui le sont subissent cette agression dans le contexte de la persécution. Le viol est alors une arme religieuse.

« Le but de ces violences est d'éliminer la présence chrétienne dans la zone, réalisant une sorte de nettoyage ethnique : nous sommes considérés comme des esclaves, indignes de fouler le sol pakistanais. » (Michel Javed, parlementaire catholique)

« [Viols et tortures sur des enfants chrétiens : « nettoyage ethnique et religieux »](#) », titrait déjà l'Agence Fides le 14 janvier dernier à propos des quartiers d'Essa Nagri, d'Ayub Goth et de Bhattaiabad, rapportant le témoignage d'un parlementaire catholique du Sind, Michael Javed. En décembre 2011, 15 viols avaient été perpétrés lors de raids menés par des groupes à visage ethnique et islamiste comme les Pachtouns. A Essa Nagri, pas loin des familles, des enfants sont torturés, notamment violés, dans des cellules, et rendus méconnaissables aux parents quand ces derniers ne peuvent payer une rançon allant parfois jusqu'à 100 000 roupies. Craignant les représailles, les familles n'osent pas porter plainte, et l'inertie des autorités qui ne peuvent ignorer ces drames semble les confirmer dans leur effroi. Une maison de tolérance a été ouverte près d'une église à Ayub Goth, de jeunes chrétiennes très pauvres sont forcées de s'y prostituer. La drogue est même en circulation dans ces quartiers, et ces pratiques interdites en islam ne sont cependant pas contrôlées par la police pourtant avertie des crimes, l'objectif étant de chasser les chrétiens. Reste alors la fuite comme seule issue apparente, peut-être véritable.

Au-delà de la souffrance, la négation de la souffrance

Alors que [les autorités fédérales ont décerné une haute distinction à deux missionnaires catholiques](#) pour « services rendus dans le domaine de la santé, de l'éducation et des relations interreligieuses », le 23 mars 2012, l'Etat de droit n'est pas toujours réalisé sur le terrain en différentes zones du pays dès lors que des minorités sont concernées. Les autorités de police, voire les juges font montre d'une réelle complaisance envers les agresseurs dans diverses affaires. Le dramatique cas de l'épouse du chrétien brûlé vif, allant porter plainte pour dénoncer l'injustice, et qui subit un viol collectif de la part de plusieurs policiers devant leur poste témoigne du mépris manifesté à ces victimes, à la souffrance desquelles des représentants de l'autorité publique peuvent rajouter d'autres tortures. Bien qu'une enquête ait été lancée pour sanctionner ces fonctionnaires, ce drame est emblématique d'un certain déni de protection et, en aval, de justice. Tout semble parfois se passer comme si la souffrance des victimes importait peu.

En 1997, [une fillette de sept ans, revenant de chez une amie, avait été violée sur son chemin](#) par les quatre fils adultes d'un voisin, les médecins ont constaté que les dégâts étaient tels que Nagina Masih ne pourrait jamais concevoir d'enfant. Son père a porté plainte et refusé des offres financières et matérielles en échange d'un abandon des poursuites. Deux ans après, la petite Nagina a dû affronter ses bourreaux dans un tribunal pour adultes, et donc ouvert au public, avant que l'affaire ne soit transmise à un tribunal anti-terroriste. Ghulam Masih, le père de l'enfant a été arrêté un an avant

le procès des violeurs, suite à leurs accusations prétendant qu'il avait assassiné une femme avec qui il n'avait pourtant aucun contact. Deux semaines après l'interpellation, son arrestation n'était toujours pas enregistrée.

La déshumanisation par le déshonneur

La question de la virginité féminine est essentielle en islam, une personne l'ayant perdue est considérée comme vile. Ainsi, certains pays musulmans sont peu regardants sur les crimes d'honneur, par exemple la justice jordanienne assez souvent confrontée à des assassinats de filles par un oncle, un frère ou le père [pour laver l'honneur de la famille atteint lors du viol de la fille](#). La victime ne s'appartient pas à elle-même, elle est membre d'un groupe et la flétrissure est « réparée » par le crime. Sans aller jusqu'à mettre à mort la femme ayant connu un viol, il y a une distance plus ou moins importante qui s'installe, sans que l'on puisse dire si c'est une attitude très généralisée. Appliquant leurs schémas de pensée, les agresseurs pensent ainsi détruire à jamais socialement les personnes abusées, que les filles chrétiennes ne pourront jamais se marier. Dans une société où avoir des fils est une assurance pour les parents d'être appuyés dans leurs vieux jours, ne pas pouvoir marier sa fille est considéré comme l'avoir élevée de façon inutile. Divers cas, comme celui de Ghulam Masih refusant l'argent, ou des parents payant pour récupérer leurs filles, montrent que les chrétiens pakistanais ne rejettent pas leurs filles après un viol. Mais, au-delà des enfants ou des jeunes filles, ce sont aussi les familles qui sont visées, une supposée tare s'attachant à eux, l'espoir des islamistes étant qu'ils partent. Parfois, le viol sert à s'emparer de la fille et en faire son épouse, les enfants naissant du mariage ne pouvant qu'avoir la religion du père quand la femme n'est pas convertie de force. Hindoues et chrétiennes sont les premières victimes de ces rapt. Ces pratiques ont fait l'objet d'une [question au Parlement européen en novembre 2011](#) à laquelle le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères, Catherine Ashton, [a répondu de manière plutôt floue](#), ne se prononçant pas vraiment sur les chrétiens et hindoues, cibles de ces atteintes à l'humanité, mais parlant des difficultés des minorités en général, et assurant que l'Union pressait le Pakistan d'agir pour la sécurité des minorités.

Témoignage de la représentation de la valeur de la femme chrétienne chez certains Pakistanais, en juillet 2010, [une infirmière a été défenestrée une fois les désirs de son violeur assouvis](#). Le coupable, un médecin, a été arrêté, mais la police a cherché à savoir si la victime ne s'était pas jetée elle-même dans le vide. Si l'enquête doit être totale pour établir la réalité, et sans se prononcer sur cette recherche, il reste que, dans ces cas, de tels choix d'orientation visent à alléger les charges pesant sur les coupables. Néanmoins, l'on notera les manifestations de catholiques et de musulmans devant l'hôpital, lieu du drame, pour protester contre ces injustices sociales.

Les autorités pakistanaises tentent de changer le sort des femmes, une loi sur la protection des femmes sur leurs lieux de travail a été votée en mars 2010, mais de nombreux crimes se déroulent en dehors du temps de travail, sur les lieux de vie, comme à Essa Nagri. Et la justice ne tranche pas toujours avec droiture, comme dans le cas de Shazia Bashir, 12 ans, violée et tuée en 2010, et dont le meurtrier, un riche avocat musulman, a été acquitté. De plus, en cas de procès, l'application d'une doctrine islamique reconnaît aux témoignages des hommes musulmans une valeur

double à ceux des chrétiens, et n'accorde à ceux des femmes que la moitié de la valeur de la parole d'un homme. Huit millions de Pakistanais appartiennent à des minorités, chrétiennes ou hindoues, et sont concernés.

Droit d'auteur : JD Amadeus d'Aigre de Ruffec

Reproduction autorisée avec mention <http://fidepost.com/>